**A chaque terme sa signification en formation**

**FINALITES**

**Intentions**

**pédagogiques**

**BUTS**

**OBJECTIFS**

**PEDAGOGIQUES**

**OBJECTIFS**

**DE FORMATION**

# RAPPEL

En formation, le formateur a à prendre en compte différents niveaux d’évaluation, donc différents niveaux d’objectifs. Il est possible de classer ceux-ci de la manière suivante :

**Socio-politico-économico-stratégique**

**FINALITE**

**Socio Professionnel**

**OBJECTIF DE COMPETENCE/OBJECTIF DE**

**FORMATION**

**Technico pédagogique**

**OBJECTIF PEDAGOGIQUE**

**Institutionnel (activité de formation et**

**efficience du dispositif)**

**BUT**

**Nous parlerons alors de :**

**Niveau d’objectif/Evaluation**

# FINALITE

Une **finalité** est une affirmation de principe à travers laquelle, une société (ou un groupe social) identifie et véhicule ses **valeurs**. Elle fournit des lignes directrices au système éducatif. Elle est de l’ordre de l’expression d’un désir, d’un vœu. Elle exprime **ce qui est souhaité.**

Exemples :

* Réduire le chômage
* Professionnaliser les formateurs
* Favoriser l’insertion sociale des jeunes
* Combler les emplois déficitaires

# Les finalités servent de base à l’évaluation des effets de la formation (niveau socio-politico- économico-stratégique)

# BUT

Un **but** est un énoncé, définissant de manière générale, les intentions poursuivies soit par une institution, soit par une organisation, soit par un groupe, soit par un individu, **à travers un programme ou une action, déterminés, de formation.** Les buts sont circonscrits à un champ ou à un programme particulier. Ils introduisent une notion d’organisation à mettre en place pour atteindre une finalité. Apparaît déjà une certaine gestion du temps. On se situe dans le moyen terme. Un but exprime **ce que l’on veut.**

***Exemples :***

Par rapport à des finalités telles que « réduire le chômage » ou « combler les emplois déficitaires », l’énoncé d’un but pourrait être : « mettre en place, pour 3 ans, des actions de remobilisation, orientation, insertion à l’intention du public Chômeur Longue Durée, visant la construction d’un projet professionnel ».

Par rapport à une finalité telle que « professionnaliser les formateurs », un but de l’état a été en 1994, la « construction et la mise en place par l’AFPA d’une formation de formateurs diplômante de niveau III à débuter en 1995 sur les compétences d’animation, d’accompagnement et d’ingénierie ». (Laquelle ?!).

# Les buts servent de base à l’évaluation de l’action et/ou du dispositif de formation (niveau institutionnel, efficacité, efficience, etc.)

# OBJECTIF DE FORMATION

« Les **objectifs de formation** énoncent ce que les formés doivent être capables de faire **dans les situations de travail (compétences).** Ils sont exprimés initialement par les commanditaires et/ou les formés. **Ils sont les éléments fondamentaux du référentiel de formation. »**

*Définition AFNOR*

Dans le vocabulaire des organismes de formation, ils peuvent être également appelés : objectif global de la formation, ou objectif de la formation, ou objectif de formation à l’emploi, ou objectif de formation à l’activité, ou objectif de formation à la compétence…

Lorsque les formations sont diplômantes, les objectifs de formation sont fixés (ou a minima reconnus) par des commissions, comme représentatifs du niveau annoncé par la formation. Les titres professionnels, par exemple, font l’objet de réhomologations régulières par des commissions issues des Ministères. C’est à partir des objectifs de formation, validés par ces commissions, que sont construits les dispositifs de certification permettant la remise de titres au nom de ces Ministères. (Par exemple : Formateur Professionnel d’Adultes est un Titre du Ministère du Travail)

La particularité principale de l’objectif de formation est qu’il **est toujours contextualisé en situation de travail.**

# Les objectifs de formation servent de base à l’évaluation des compétences (objectifs socio- professionnels)

**OBJECTIF PEDAGOGIQUE**

«Les objectifs pédagogiques désignent ce que les formés doivent apprendre. Ils sont définis par le formateur à partir des objectifs de formation. Ils servent à construire, conduire et évaluer les actions de formation »

*Définition AFNOR*

Dans le vocabulaire des organismes de formation, ils peuvent être également appelés : objectifs d’apprentissage, objectifs pédagogiques opérationnels, etc..

Correspondant aux capacités à acquérir et à mobiliser dans la réalisation de la compétence, ils traduisent et jalonnent les apprentissages. Leur détermination est du ressort du formateur qui les adapte aux capacités d’apprentissage des individus ou du groupe. On les trouve à l’intérieur des séances de formation.

Ils décrivent, en terme de résultat attendu, de comportement observable, ce que l’apprenant sera capable d’effectuer à l’issue de la séance de formation.

Exemples :

(L’apprenant sera capable de…)

* Rédiger un objectif pédagogique, selon la règle des 3C, en le contextualisant par rapport à un objectif de formation
* Rédiger le cahier des charges du projet et le document commercial de l’offre de formation, en conformité avec les normes qualité en vigueur dans l’organisme de formation
* Rédiger des synthèses d’avancement de projet et des comptes-rendus de réunion, en respectant les normes liées aux écrits professionnels.

# Les objectifs servent de base à l’évaluation des apprentissages (objectifs technico-pédagogiques).

**DISTINCTION ENTRE OBJECTIF PEDAGOGIQUE ET INTENTION PEDAGOGIQUE**

Dans leur formulation, les objectifs pédagogiques sont donc centrés sur l’apprenant et s’expriment sous la forme « **IL OU ELLE** », ou l’apprenant, ou le stagiaire, on y parle d’**AUTRUI.**

# Exemple d’objectif pédagogique :

*L’apprenant sera capable, sur une carte de la communauté européenne, de placer au bon endroit, au moins 10 capitales*

Cette formulation est donc à distinguer de l’emploi très fréquent qui est fait du mot objectif pour désigner, ce que « **moi** », le (la) « **formateur (trice)** », **j’**attends d’une situation que je crée. Il s’agit en fait là d’une **intention pédagogique.**

# Exemple d’intention pédagogique :

*Familiariser les apprenants à la géographie de la communauté* européenne.

**L’objectif pédagogique**

**Exprime**

**Ce dont**

**capable et**

**l’apprenant sera**

**comment sera**

**évaluée cette capacité**

**L’intention pédagogique**

**Exprime**

**Ce que le formateur attend de la situation qu’il met en place.**

# EN RESUME :

**Le passage des finalités aux objectifs, en passant par les buts, amène à préciser de plus en plus la formulation :**

*A l’issue de la formation, les formateurs seront capables de…*

**Mettre en œuvre une formation de formateurs diplômante, niveau III**

**Professionnaliser les formateurs**

**FINALITES**

**BUTS**

**OBJECTIFS**

* Préparer et animer des actions de formation
* Contribuer à l’élaboration de dispositifs et accompagner des parcours de formation.

***DE PLUS EN PLUS PRECIS……***

**Les objectifs de formation se différencient des objectifs pédagogiques, par leur formulation, qui se réfère au domaine auquel ils appartiennent respectivement.**

**DOMAINE DU TRAVAIL**

**DOMAINE de la FORMATION**

**OBJECTIF de FORMATION OBJECTIF PEDAGOGIQUE**

***Les objectifs pédagogiques déclinent les apprentissages nécessaires pour atteindre la compétence, en situation de travail, visée par l’objectif de formation***

**La formulation de l’objectif pédagogique est différente de celle de l’intention pédagogique. L’objectif pédagogique est centré sur l’apprenant et ce qu’il sera capable de faire à l’issue de la séance. L’intention pédagogique est centrée sur les actions du formateur.**